

TRAVAUX RUE TRAVERSIÈRE

Quoi ?

Réaménagement de la rue Traversière

Où ?

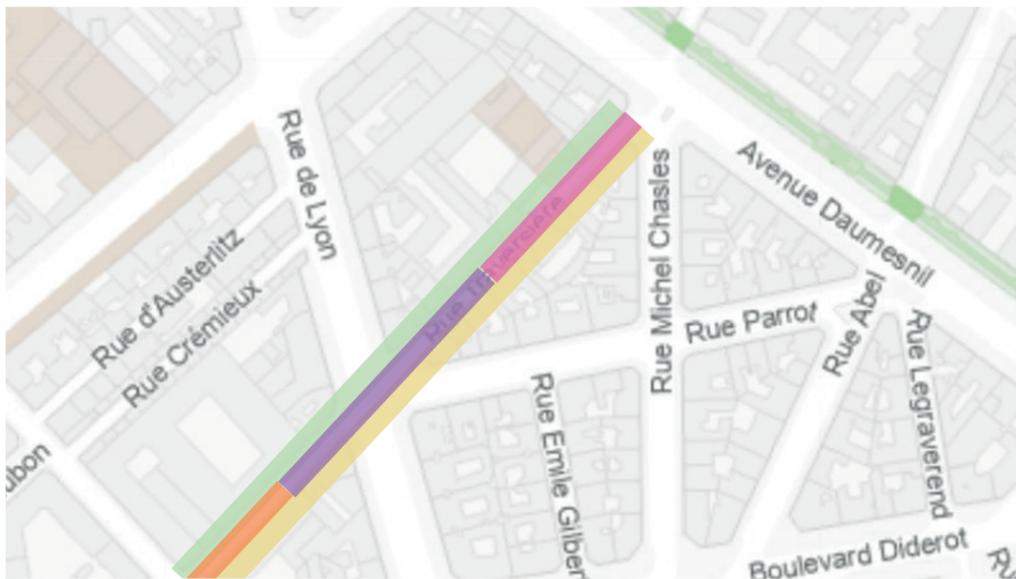
Rue Traversière (de la rue de Charenton à l'avenue Daumesnil)

Quand ?

Du 4 novembre 2024 au 4 avril 2025

Comment ?

Le pavage de la rue sera réalisé en 5 phases :



Phasage des travaux :

- Phase 1 : Pavage du trottoir côté impair
- Phase 2 : Pavage du trottoir côté pair
- Phase 3 : Pavage de la chaussée de la rue de Charenton au 38 rue Traversière
- Phase 4 : Pavage de la chaussée du 38 au 30bis rue Traversière
- Phase 5 : Pavage de la chaussée du 30bis rue Traversière à l'avenue Daumesnil

La durée de chaque phase sera comprise entre 4 et 6 semaines. Un délai de séchage de 2 semaines est nécessaire avant la remise en circulation de la rue.

Les impacts :

Pendant la durée des travaux :

- Durant le pavage de la chaussée, la rue Traversière sera mise en impasse sur chacune des extrémités du périmètre du chantier. Les livraisons seront néanmoins toujours possibles.
- Les entrées des différents commerces ainsi que des immeubles seront maintenues.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12^E
TÉL. 01 44 87 43 00

ENTREPRISES

EJL / SIGNATURE / REFLEX

Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER